

Guermantes

Bulletin d'informations municipales



AVRIL 2017

MARNEetGONDOIRE
Communauté d'agglomération

Site internet : www.guermantes.info

Mairie de Guermantes - 42 avenue des Deux Châteaux - 77600 GUERMANTES - Accueil téléphonique ☎ 01.60.07.59.12 tous les jours sauf les mercredi et samedi après-midi
Services Administratif et Urbanisme ✉ mairie-de-guermantes@wanadoo.fr - Service Communication ✉ communication.guermantes@gmail.com 🌐 www.guermantes.info



Horaires d'ouverture de notre bureau de vote : de 8h à 19h les 23 avril et 7 mai (salle du conseil en mairie de Guermantes).

Vote par procuration

Il permet à un électeur absent le jour d'une élection de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune ou sur la même liste consulaire que lui. Pour Guermantes, la démarche se fait au commissariat ou au tribunal d'instance de Lagny sur Marne aux heures d'ouvertures au public.

Commissariat de Lagny : 9 Allée Vieille et Gentil - 77400 Lagny sur Marne
Tribunal de Lagny : 108 Rue Saint-Denis - 77400 Lagny sur Marne

Informations complémentaires et formulaire disponible en téléchargement sur www.service-public.fr



ÉVÈNEMENT

13^{ÈME} CHASSE AUX EUFS

DE GUERMANTES ET CONCHES

Dimanche 16 AVRIL - 11H

SUIVIE D'UN POT DE L'AMITIÉ

RESERVEE AUX GUERMANTAIS ET CONCHOIS AGES DE 1 A 11 ANS
INSCRIPTION OBLIGATOIRE - COUPON A DEPOSER EN MAIRIE

RENDEZ-VOUS SUR L'ESPACE VERT PRES DE LA CANTINE DE L'ÉCOLE DU VAL GUERMANTES



AGENDA

Rando des 3 châteaux



13^{ÈME} Chasse aux œufs de Guermantes et Conches
Espace vert près de la cantine du Val Guermantes



37^{ÈME} Tournoi de Pétanque en doublettes formées
Boulodrome de Guermantes



1^{ER} tour des Elections Présidentielles



Spectacle « Riffi au manoir »
Espace Marcel Proust

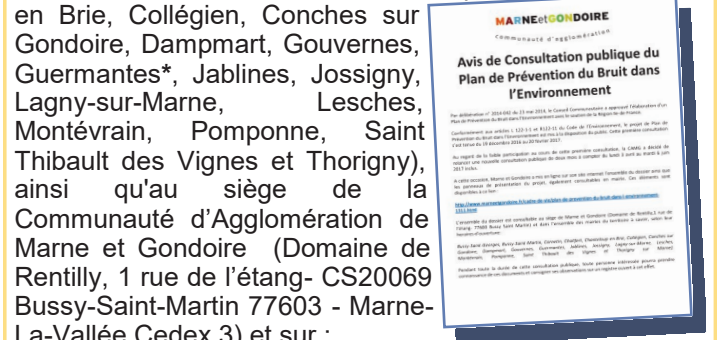


2^{ÈME} tour des Elections Présidentielles

INTERCO

Marne et Gondoire remet le PPBE en consultation

Au regard de la faible participation au cours de la 1^{ÈRE} consultation du projet de **Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement**, la CAMG a décidé de relancer une nouvelle consultation publique de deux mois entre le **lundi 3 avril 2017 et le mardi 6 juin 2017**. L'ensemble du dossier est consultable aux horaires d'ouverture des 18 mairies du territoire (Bussy-Saint-Georges, Bussy-Saint-Martin, Carnetin, Chalifert, Chanteloup en Brie, Collégien, Conches sur Gondoire, Dampmart, Gouvernes, Guermantes*, Jablines, Jossigny, Lagny-sur-Marne, Lesches, Montévrain, Pomponne, Saint Thibault des Vignes et Thorigny), ainsi qu'au siège de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire (Domaine de Rentilly, 1 rue de l'étang- CS20069 Bussy-Saint-Martin 77603 - Marne-La-Vallée Cedex 3) et sur :



www.marneetgondoire.fr/cadre-de-vie/plan-de-prevention-du-bruit-dans-l-environnement-1311.html



*La mairie est ouverte au public :

- mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12 et de 15h à 18h
- mercredi, samedi de 9h à 12h

ÉTAT CIVIL

Naissance de Titouan DUFAU le 8 mars

ÉVÉNEMENTS

SPORT sur le BOULODROME le 22 AVRIL

Nous vous attendons nombreux à **13h15** pour vous inscrire au tournoi et participer à cet événement sportif et convivial.

A l'issue de ce tournoi, la remise des trophées aura lieu à partir de 18h autour d'un pot amical, salle 19, derrière la Mairie, en présence de Monsieur le Maire et de nombreux élus du conseil Municipal.

Le Comité de direction de La Boule Guermantaise



VIE MUNICIPALE

Extraits du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du jeudi 23 février 2017

Présents : Denis Marchand, Jacques Courpotin, Michèle Gastaud, Gérard Leux, Annie Luttenauer, Pierre Pommier, Michel Poyac, Jean-Philippe Raffoux, Patricia Roman, Annie Viard

Absents excusés : Nathalie Billy (qui a donné pouvoir à Denis Marchand) a participé aux délibérations à compter du point 5, Guy Jelensperger qui a donné pouvoir à Michel Poyac, Arame Konate qui a donné pouvoir à Annie Viard, Thanh Huong Tran qui a donné pouvoir à Jacques Courpotin, Véronique Fontaine

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité approuve le projet de création de sanitaires aux normes PMR à l'Espace Marcel Proust et son financement (demande de subvention DETR à l'Etat)
- à l'unanimité s'oppose au transfert automatique de plein droit de la compétence PLU à la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire et demande au Conseil communautaire de prendre acte de cette décision d'opposition
- à l'unanimité approuve la modification des statuts pour élargir les compétences facultatives de la communauté d'agglomération à la santé
- à la majorité, 12 voix pour, 2 abstentions (Gérard Leux et Guy Jelensperger) donne un avis favorable à l'adhésion de la commune de Ferrières en Brie à la communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire
- à la majorité, 13 voix pour, 1 abstention (Gérard Leux) donne un avis favorable à l'adhésion de la commune de Pontcarré à la communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire.

L'intégralité de ce compte rendu est affiché en mairie.

Rappel : après approbation, les procès verbaux des conseils municipaux sont consultables sur www.guermantes.info

THEATRE à L'EMP le SAMEDI 29 AVRIL à 20h30 :

RIFI AU MANOIR est une comédie écrite pour 6 comédiens et mise en scène par Michèle DUBUS :
« Pour l'enterrement de tante Louise ses neveux accourent, ils ont passé toutes leurs vacances ensemble dans cette propriété, ils sont contents de se retrouver... mais ils attendent l'héritage de tante Louise, jusqu'où iront-ils ? »



- Pré-réervations :
- en mairie
 - sur le site internet
 - en flashant ce code



www.guermantes.info

01.60.07.59.12

Ouverture des portes à 20h pour le retrait des billets. Vente de billets le soir du spectacle selon les places encore disponibles.

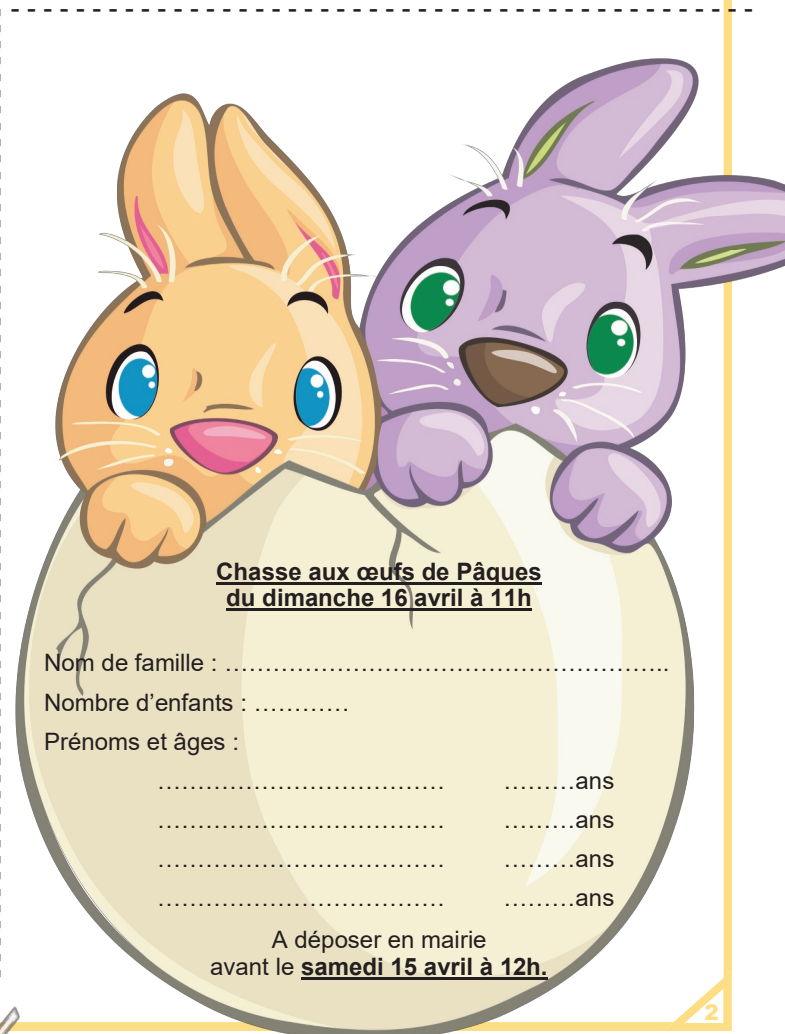
Annulation du Troc et Puces

Etant donné le contexte national et international et les mesures de sécurité qui nous sont imposées, notre petite commune n'a pas les moyens d'assurer une sécurité suffisante à la tenue de notre brocante annuelle. Nous en sommes désolés. Nous mettrons tout en œuvre pour que celle-ci ait lieu l'année prochaine. En effet, c'est une manifestation qui ne peut pas s'organiser dans l'urgence et ces nouvelles exigences en matière de sécurité nécessitent temps et réflexion.



Le service info/com de la mairie relaie par mail en temps réel toute information importante concernant Guermantes.

Inscrivez-vous sur www.guermantes.info ou flashez le QR code ci-contre.



Chasse aux œufs de Pâques du dimanche 16 avril à 11h

Nom de famille :

Nombre d'enfants :

Prénoms et âges :

.....ans

.....ans

.....ans

.....ans

A déposer en mairie avant le **samedi 15 avril à 12h.**



REPORTAGES

Exercice de sécurité à l'école du Val-Guermantes

Le mercredi 22 février, les enfants de l'école du Val Guermantes ont vécu un exercice de sécurité incendie au plus près de la réalité. Les pompiers, très nombreux, se sont déplacés avec plusieurs camions et ont déclenché une fumée dans l'enceinte de l'école. Les enfants ont été rapidement évacués. Les pompiers sont rentrés dans l'école avec casque, masque, hache, ... Ils ont ensuite rencontré les enfants pour leur expliquer que s'ils voyaient arriver chez eux un pompier, il ne fallait pas avoir peur et suivre leurs instructions. Aux plus grands, les pompiers ont montré tout l'équipement nécessaire pour leurs interventions ; certains ont même essayé des casques. Les plus petits ont eu la joie de monter dans un vrai camion de pompier, cela a du faire naître quelques vocations...



Conférence sur Marcel Proust

Pendant plus de 2 heures, mardi 14 mars, près de 50 personnes ont écouté Mme Josée Yonnet, leur raconter la vie de Marcel Proust. Cette assistance sage et attentive a dévoré les paroles de l'oratrice qui a dévoilé et décortiqué la vie passionnante et mouvementée de l'écrivain grâce auquel le village de Guermantes est universellement connu.



ASSOCIATIONS

19 mars 2017 : 10^{ème} bourse miniatures de printemps

Dimanche 6h45, comme de coutume, des exposants impatients de déballer - avec près d'une heure d'avance - sont devant la porte à attendre l'ordre du « chef » pour s'activer.

23 exposants cette année seulement car, outre les obligations de certains habitués, quelques-uns se sont désistés à cause de la sécurité mise en œuvre ; de fait une mise en place « les doigts dans le nez » si je peux m'exprimer ainsi.

Pas de bousculade à l'ouverture des portes pour les visiteurs ! La fréquentation de mars ne valant déjà pas celle de novembre, et cette année ce n'est que vers 10h que la salle a retrouvé une animation acceptable. Mais cela n'a duré que 3 heures et l'idée de fermer les portes à 15h n'a surpris que quelques rares personnes.

Dehors, en revanche, le ballet des voitures de collection n'a pas manqué : le parking sécurisé et une incitation à venir en « ancienne » n'y sont sûrement pas étrangers. A 16h30, tout était rangé par des volontaires venus en nombre.

Rendez vous 12 novembre 2017 pour la prochaine édition (plus sportive pour le placement des exposants et plus fréquentée par nos visiteurs collectionneurs).

Jean Paul Vignaud



Infos et photos sur www.alarecherchedesautosperdues.fr
www.facebook.com/alarecherchedesautosperdues

Samedi 25 mars : nettoyage de printemps

Succès grandissant pour cet événement, bien utile à notre environnement. Une quarantaine de Guermantais s'est retrouvée dès 9h devant la boulangerie. Répartis en petits groupes, ils se sont élançés sur les chemins de la commune à la chasse aux détritux. La récolte a été moins fructueuse que l'an dernier : tant mieux !

Le camion a tout de même été bien rempli.

Cette balade s'est terminée à Gouvernes par un agréable buffet campagnard (offert par les deux communes) permettant aux Gouverniauds et Guermantais de nouer des liens entre voisins. Merci à l'association Amitiés Loisirs de Gouvernes pour son accueil, aux nombreux bénévoles et élus pour leur participation.



La Fête du Club : 26 Février 2017

Comme chaque année nous avons fait la fête. Près de 60 bridgeurs et leurs invités ont partagé un repas dégusté dans l'Espace Marcel Proust et préparé par un excellent traiteur. L'après midi fut consacré à un tournoi de Bridge. Un apéritif avec une soupe champenoise à la Clairette de Die a terminé cette très sympathique journée. Le 23 mars aura lieu le Marathon de Printemps, tournoi le matin et l'après midi avec un repas Paella devenu traditionnel. Et puis en avril une visite du Musée Louis Braille est déjà prévue tout comme une croisière sur le Canal de l'Ourcq près de Villers Cotterêt pour la fin juin.

Ça bouge tout le temps au Club de Bridge de Guermantes, des sorties amicales et culturelles sont régulièrement organisées et viennent compléter les rencontres hebdomadaires.

Dominique Candes



ASSOCIATION

Anciens combattants : élections

Le 4 février se sont tenues

les assemblées générales extraordinaire et ordinaire de notre association. L'assemblée extraordinaire a élu à l'unanimité son nouveau bureau.



Président	Michel Charpenel
Vice-Président	Paul Thibault
Trésorier	Michel Vaudry
Secrétaire	Isabelle Rouquier
Secrétaire adjointe	Monique Degent
Porte-drapeau	Jean Michel



4 nouveaux administrateurs ont été élus. Ce nouveau Conseil d'Administration se réunira prochainement pour fixer les orientations en vue du développement de notre association dont nous rappelons qu'elle est ouverte à toutes les personnes non anciens combattants qui souhaitent lui apporter son

soutien pour sa mission du devoir de mémoire. L'assemblée générale ordinaire qui suivit a donné quitus de la gestion tant pour le rapport moral que pour le quitus financier. Cette assemblée a ensuite été invitée au verre de l'amitié et à l'excellent repas cuisiné par notre secrétaire générale Isabelle Rouquier que nous remercions, ainsi que toutes les personnes qui ont aidé au service.

Michel Charpenel

SÉCURITÉ

Le port d'un casque à vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans

Depuis le 22 mars 2017, qu'ils soient conducteurs ou passagers d'un cycle en circulation, les enfants de moins de 12 ans doivent porter un casque et celui-ci doit être attaché.

Le casque doit être homologué et porter la mention *NF ou ECE 22/04, 22/05*. En cas de non-respect de cette obligation, un adulte qui transporte à vélo un enfant passager non casqué, ou qui accompagne un groupe d'enfants non protégés, risque une amende de quatrième classe, soit 135 €.

Stationnement sur les trottoirs à Guermantes

La municipalité est régulièrement interpellée pour le stationnement gênant des véhicules sur les trottoirs. Seul, le respect du Code de la Route, un peu de civisme et une once de bon sens rendront les trottoirs praticables aux piétons.

Il est évident que la place manque pour stationner toutes nos voitures mais est-ce une raison pour se garer n'importe où, n'importe comment au mépris de la sécurité des piétons.

Améliorons notre quotidien, faisons de la place dans nos garages, faisons quelques pas de plus en stationnant sur un parking, pensons aux personnes âgées ou handicapées qui se déplacent difficilement, aux jeunes enfants, aux parents et grands-parents avec leurs poussettes. Ne les obligeons pas à marcher sur la route. Ce n'est pas fait pour eux !

N'oublions pas que nous sommes conducteur un jour et piéton un autre jour.

Code de la route (article R417-11) qui interdit, entre autres, le stationnement sur les trottoirs, et est passible d'une amende de 135 €. Il faut savoir que le stationnement sur le trottoir a toujours été interdit mais bénéficiait d'une tolérance. Aujourd'hui ce n'est plus le cas, cette infraction au code de la route est de plus en plus verbalisée.

MARNE ET GONDOIRE



Zoé est arrivée !

Guermantes a sa station d'écomobilité financée par la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire. Place du temps perdu, vous avez accès aux services suivants :

- voiture en autopartage (Zoé),
- recharge de véhicules électriques,
- covoiturage local,

proposés et disponibles dans toutes les stations de Marne et Gondoire et d'Île de France. Ces services sont gérés par la société CLEM. L'inscription est gratuite. Des frais de gestion de 4 € par mois sont prélevés en cas d'utilisation des services (payants).

Les tarifs d'utilisation et toutes les informations sont sur

<http://secure.clem.mobi/NewAbonnement/>

<http://clem.mobi/autopartage>



Infos sur www.guermantes.info et sur le bulletin de mai

« Blue Whale Challenge » : Un phénomène inquiétant diffusé via les réseaux sociaux

Un phénomène inquiétant est diffusé sur « la toile » via les réseaux sociaux. Il est intitulé « Blue Whale Challenge » (challenge de la baleine bleue). Le nom s'inspire d'une croyance non avérée selon laquelle la baleine bleue s'échouerait volontairement sur les plages pour mourir.

Le principe est, la réalisation d'une série de 50 défis, au rythme de un par jour, jusqu'à l'ultime défi, le suicide. Le participant au challenge reçoit ses instructions d'un « tuteur » et doit lui envoyer des photos de ses exploits aux fins de validation. Les défis morbides ont pour finalité l'atteinte à l'intégrité physique du « joueur ».

Ce phénomène, répandu en Russie, a pour cible les adolescents et a déjà abouti à plusieurs morts de jeunes russes.

Depuis, début mars 2017, la gendarmerie nationale a reçu des signalements faisant état de l'arrivée de ce phénomène en France. Il a ainsi été détecté par des chefs d'établissements scolaires. A ce jour, des cas de scarifications et de fugues liées au jeu ont été recensés.

Soyez attentifs vis-à-vis des adolescents de votre entourage ; parlez-en avec eux de manière apaisée, sans dramatisation excessive, pour un usage d'Internet plus vigilant, sûr et responsable.

Internet n'est pas dangereux, c'est l'utilisation qui en est faite qui peut le devenir !

Avertissement visible sur la page de la gendarmerie de Seine-et-Marne : www.facebook.com/GGD77/

Vente de plantes à l'ESAT « La Grange au Bois » de Lagny.

C'est le printemps, le temps des plantations ! Comme chaque année en Avril et Mai, l'atelier horticulture propose aux amateurs de jardinage un large choix de plantes à massifs, géraniums, plants de légumes et vivaces, cultivés et entretenus par une équipe composée de 9 ouvriers et leurs moniteurs. **Les serres sont ouvertes au public du lundi au vendredi : 9h - 12h et 13h - 16h45 et tous les samedis à partir du 29 avril au 27 Mai.**

* Journées Prix PROMO les 5 et 6 mai de 9h à 12h et 13h à 17h.